

Avis voté en plénière du 14 mars 2018

# Pour des élèves en meilleure santé

## Déclaration du groupe Mutualité

Si certains n'étaient pas encore convaincus du quasi abandon dans lequel est laissée la médecine scolaire, l'état des lieux qui nous est présenté devrait les faire changer d'avis.

Pourtant, si l'on veut vraiment lutter contre la reproduction des inégalités, l'école demeure le levier indispensable pour agir. Nul ne peut nier l'impact considérable de l'état de santé des élèves sur leur scolarité et donc leur avenir.

L'avis nous rappelle que les textes qui concernent la santé des élèves et les missions des personnels qui en ont la charge ne manquent pas. Ils sont mêmes particulièrement nombreux. L'enjeu n'est plus celui des grandes déclarations d'intention mais celui du passage à l'acte et de la cohérence entre les intentions affichées et les moyens mis en œuvre.

Plus de 12 millions d'élèves fréquentent 63 000 écoles, collèges et lycées. Le taux d'encadrement moyen s'établit à 12 000 élèves par médecin de l'Éducation nationale. Mais ces moyennes ne sauraient masquer un accroissement des inégalités de santé entre les populations et entre les territoires.

Une récente étude de la DREES confirme les inégalités observées chez les élèves de CM2 selon leur origine sociale: les surcharges pondérales, l'obésité, la mauvaise santé buccodentaire par exemple présentent des prévalences plus élevées pour les enfants d'ouvriers que pour les enfants de cadres ... Chacun d'entre nous sait que « les habitudes de vie des enfants des milieux favorisés sont plus propices à la préservation de leur santé ».

L'enjeu de la médecine scolaire ne se limite pourtant pas aux aspects sanitaires au sens strict. Elle doit être aussi un outil de repérage précoce des difficultés.

Pour traduire cet objectif dans les faits, deux points auraient mérité un approfondissement :

- le niveau du pilotage: si cette question est abordée, aucune orientation ni piste de réflexion n'ont pu être déterminées. Une évaluation tant du point de vue de l'économie du système que de ses résultats dans les villes qui ont la responsabilité de la médecine scolaire est indispensable pour éclairer la réflexion ;
- l'écart entre les intentions et les actes. Le projet d'avis aurait pu aller plus loin dans ses préconisations pour mieux "garantir" la mise en œuvre d'une politique efficace.

La politique de santé à l'école, par nature transversale et pluridisciplinaire, doit s'appuyer sur l'ensemble des acteur.rice.s et les fédérer.

La médecine scolaire doit être une composante essentielle d'une école plus inclusive, d'une école qui n'ignore pas son environnement et qui considère l'élève dans sa globalité, d'une école qui associe l'ensemble des acteur.rice.s : élèves, parents, enseignant.e.s, personnels de vie scolaire et de santé, associations et collectivités.

En effet l'école a une double mission: le suivi de la santé des élèves mais aussi leur éducation à la santé, aux comportements responsables et à la citoyenneté. Ces deux axes sont complémentaires et justifient à eux seuls l'impérieux besoin d'une coordination des acteur.rice.s et des dispositifs. Le groupe de la mutualité a voté en faveur du projet d'avis.